

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 5 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	8

Objet de la délibération
FINANCES Président Compte Administratif 2024
Référence
2_20250405_7.1.2

Date de la convocation
20/03/2025 et 01/04/2025

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
08/04/2025

L'année deux mille vingt-cinq, le 5 avril à 9 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 1^{er} avril 2025. Cette séance s'est déroulée au siège du Pôle métropolitain du Grand Amiénois – 60 rue de la Vallée à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Pascal RIFFLART, Hubert CAPELLE.

Excusés ayant donné procuration :

Hubert DE JENLIS a donné pouvoir à Brigitte FOURÉ ;
Florence RODINGER a donné pouvoir à Pascal RIFFLART ;
Pascal OURDOUILLÉ a donné pouvoir à Hubert CAPELLE ;
Maryse VANDEPITTE a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE.

Excusés, absents : Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Annie VERRIER, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Alain MOLLIENS, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSSÉS, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOUARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE

- Il est rappelé que pour le vote du compte administratif 2024, l'ordonnateur doit se retirer au moment du vote et le quorum s'appréciera en tenant compte de ce retrait.
- En conséquence, il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un président de séance (article L.2121-14 du CGCT).
- Il est donc proposé de désigner Madame Brigitte FOURÉ, vice-présidente chargée des Finances, pour présider la séance lors du vote du compte administratif.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

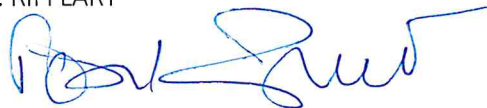
- Désigne Madame Brigitte FOURÉ, vice-présidente chargée des Finances pour présider la séance lors du vote du compte administratif.

Fait et délibéré le 5 avril 2025
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2_20250405_712
Objet :	Finances : Président Compte Administratif 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-200082063-20250405-2_20250405_712-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20250405-2_20250405_712-DE-1-1_0.xml	text/xml	921 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib2_Pr__sidence vote CA 2024.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20250405-2_20250405_712-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	926.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	7 avril 2025 à 14h42min18s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	7 avril 2025 à 14h42min21s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	7 avril 2025 à 14h42min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 avril 2025 à 14h42min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 avril 2025 à 14h42min37s	Reçu par le MI le 2025-04-07